

Procès-verbal de la réunion tenue le jeudi 12 avril 2018 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/18.03/WG

Présents: VZF: Freddy HOSTE – Tomas CASSIMAN.
FFBN: Billy WILLIAMS – Francis MERCIER.
Wouter GEORGES, secrétaire-général.

1. **Approbation procès-verbal CDWP dd. 13.03.2018**

Le procès-verbal est lu et approuvé.

2. **Courrier:**

- WP Online : adaptation de la nouvelle adresse email de Billy WILLIAMS pour l'envoi automatique des feuilles de match digitales avec OD/BRUT.
- La Commission de Discipline WP examine la situation actuelle relative à la composition et au fonctionnement des diverses commissions sportive WP régionales et fédérales.
- La Commission de Discipline WP a pris connaissance du PV approuvé de la Commission Centrale des Arbitres dd. 09.01.2018. Il s'avère qu'il y aurait aussi une réunion prévue pour tous les clubs WP le jour des finales coupes (2 juin 2018 * La Louvière), en dehors de la réunion annuelle des arbitres WP.
- La Commission de Discipline WP a pris connaissance de la demande de Stefan VANAUTRYVE (au nom de la Commission Centrale des Arbitres) sur la situation actuelle relative aux rapports des arbitres A. D'HOSSCHE et C. GRANCEROF sur le match 1075/SL DM-AZSC du 09.05.2015.

La Commission de Discipline se réfère à ce sujet à son rapport de la séance dd. 26 mai 2015. Jusqu'aujourd'hui aucuns nouveaux éléments ne se sont manifestés dans ce dossier.

3. **Examen rapports arbitres**

3.1. **Match 284/SH III HELIOS – ESN du 15/03/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **BOULLANGER Bastien (ESN)**.

3.2. **Match 59/SL CNT – AZSC du 17/03/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **VERVOORT Kevin (AZSC)**.

La Commission de Discipline examine la notification imprécise d'une carte rouge éventuelle pour le coach **DAMS (AZSC)**.

3.3. **Match 60/SL ENLWP – RBP du 17/03/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **MALENOVIC Milos (ENLWP)**.

3.4. **Match 752/U15 NB ENLWP – LAQUA du 17/03/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OD pour les joueurs **VAN ASSCHE Brecht (LAQUA)**, **DELPORT Joren (LAQUA)** et **GOVAERT Madzen (LAQUA)**.

3.5. **Match 295/SH III ENLWP – ESN du 18/03/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **MAROCHE Anthony (ENLWP)**.

3.6. **Match 1236/U13 CCM – GZV du 18/03/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **ALBRECHT Lander (GZV)**.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la plainte écrite de Koen COLPAERT (GZV) dans laquelle il fait mention du comportement brutal et du manque de fair-play par le team de CCM Mons.

La Commission de Discipline regrette sincèrement les blessures infligées aux divers joueurs et joueuses de GZV Gand.

W. GEORGES ainsi que F. MERCIER transmettront ces plaintes au club concerné CCM Mons et à l'arbitre concerné en demandant de donner une réponse et un commentaire sur les incidents et les allégations décrites.

De cette façon la Commission de Discipline WP tient à attirer l'attention nécessaire à cette affaire, même s'il n'y a pas de rapport d'arbitre ou d'autres éléments disponibles afin de donner une suite disciplinaire en cette matière.

3.7. Match 754/U15 NB RSCM – RBP du 18/03/2018: verslag scheidsrechter VANOPPEN.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre M. VANOPPEN.

La Commission de Discipline a pris connaissance du commentaire verbal du coach **ANDREEV A. (RBP)** mais la CDWP constate qu'aucune sanction automatique n'a été notifiée à la feuille de match ni dans le rapport de l'arbitre. De plus, le formulaire digital ne mentionne pas clairement le nom du coach RBP.

Toutefois la Commission de Discipline WP constate que le coach A. ANDREEV a déjà reçu plusieurs exclusions en cours de la saison actuelle et la CDWP gardera un œil sur ses actions et infractions futures.

3.8. Match 296/SH III HELIOS – MZVA du 23/03/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **ORESTEANU Eduard (HELIOS)**, **ARNAUD Hermans (HELIOS)** et **BAUDOUX Loïc (HELIOS)**.

3.9. Match 356/SH III R VZG – RZV du 24/03/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **HENDRICKX Geoffrey (VZG)** et **SWIMBERGHE Tuur (VZG)**.

3.10. Match 561/U24 CNT – GZV du 24/03/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **KEUNEBROCK Jules (CNT)** et **KUBAT Guillaume (CNT)**.

3.11. Match 562/U24 DM – AZSC du 24/03/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **GOGA Sébastien (DM)**.

3.12. Match 1359/U15 DM – GZV du 29/03/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **DE CALUWE Sam (GZV)**.

3.13. Match 399/SH IV BZV – GZVN du 06/04/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **BISSCHOP Gertjan (BZV)**.

4. Divers:

Suite à l'augmentation du comportement antisportif et du manque de fair-play la Commission de Discipline examine l'introduction éventuelle d'un « fairplay trophy », sur bases des scores fair-play à indiquer après le match par les arbitres sur le formulaire digital.

De plus, la Commission de Discipline examine la manière d'une part pour imposer le fair-play (établir des directives générales sur fairplay, respect et sportivité) et d'autre part pour sanctionner le manque de fair-play. En effet, il n'est pas du tout évident pour la Commission de Discipline WP de prendre des mesures envers les parents. Il appartient en première instance aux clubs à intervenir à ce sujet.

Le rapporteur,

Wouter GEORGES, Secrétaire-général

PROCHAINE RÉUNION COMMISSION DE DISCIPLINE WATER-POLO:
MARDI 22 MAI 2018 – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES